

PARLEMENT WALLON

SESSION 2025-2026

17 JUIN 2026

PROJET DE DÉCRET

**portant assentiment à l'Accord économique et commercial global (AECG)
entre le Canada, d'une part, et l'Union européenne et ses États membres, d'autre part,
fait à Bruxelles le 30 octobre 2016, et à son instrument interprétatif commun ***

TEXTE ADOPTÉ EN SÉANCE PLÉNIÈRE

TEXTE ADOPTÉ EN SÉANCE PLÉNIÈRE

PROJET DE DÉCRET

portant assentiment à l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada, d'une part, et l'Union européenne et ses États membres, d'autre part, fait à Bruxelles le 30 octobre 2016, et à son instrument interprétatif commun

Article 1^{er}

L'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada, d'une part, et l'Union européenne et ses États membres, d'autre part, fait à Bruxelles le 30 octobre 2016, et son instrument interprétatif commun, sortiront leur plein et entier effet.

Art. 2

Les modifications à l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada, d'une part, et l'Union européenne et ses États membres, d'autre part, fait à Bruxelles le 30 octobre 2016, adoptées en application des articles 13.9, §3, et 19.18 de l'Accord, sortiront leur plein et entier effet.